

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Bibliographie

Journal de la société statistique de Paris, tome 32 (1891), p. 179-184

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1891__32__179_0

© Société de statistique de Paris, 1891, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

BIBLIOGRAPHIE.

1° Les Variations dans l'échelle des âges de la population (1).

Cet essai sur la démographie en général et, en particulier, sur la statistique de la population en Bavière contient des observations originales et intéressantes, qui s'appliquent à la statistique de la population dans tous les pays.

(1) Discours prononcé par le D^r George von Mayr a la Société d'anthropologie de Munich : *Ueber Unterschiede im Altersaufbau der Bevölkerung*, tiré des *Essais sur l'anthropologie et la préhistoire de la Bavière*

L'auteur, qui a été sous-secrétaire d'État dans l'administration impériale, signale deux difficultés principales, deux sources d'erreurs de détail, dans la classification de la population recensée par rang d'âge.

La première est la tendance des recensés à donner, de préférence à leur âge exact, l'âge en chiffres ronds, par lustres ou par dizaines; les dénombrements les plus récents remédient à cette tendance, en exigeant l'année de la naissance et non le chiffre de l'âge que s'attribue le recensé. L'autre cause est, comme on s'en doute, la répugnance de beaucoup de gens, surtout les femmes, à indiquer leur âge véritable. L'auteur raconte, à ce sujet, que lui, homme compétent entre tous et, de plus, président du Bureau de statistique bavarois, n'a pas pu obtenir l'âge véritable de sa cuisinière. Lui ayant fait observer que les dames de la plus haute société, que les princesses elles-mêmes fournissaient la date exacte de leur naissance, il n'en obtint que cette réponse :

— On met les princesses dans l'almanach, mais personne n'y met les cuisinières.

A un âge avancé, une certaine coquetterie, commune alors aux deux sexes, porte à exagérer l'âge véritable et à se hausser, avant le temps, dans la catégorie des nonagénaires et des centenaires.

Le Dr George von Mayr aborde la question, si souvent traitée en démographie, de la proportion réelle des centenaires. On arrivait autrefois à des conclusions tout à fait erronées sur ce point, lorsqu'on acceptait, sans discernement et sans critique, les données des listes de recensement.

En 1867, le dénombrement de la ville de Munich ayant indiqué quatre femmes d'un âge de 100 ans et plus, M. de Mayr voulut vérifier ces affirmations, et il les trouva erronées dans les quatre cas; dans l'un d'eux, même, une prétendue archicentenaire avait produit l'acte de naissance de sa mère, qui portait le même nom de famille et le même prénom qu'elle.

En 1871, le recensement avait affirmé la présence, dans toute la Bavière, de trente-sept personnes âgées de 100 ans et plus: vérification faite, il ne resta de ce nombre qu'une veuve née en 1770. Dans la conviction de l'auteur, toutes les statistiques antérieures, relativement aux personnes accusant l'âge de 90 à 100 ans et au-dessus, ne sont qu'un ramassis d'erreurs. Cette appréciation s'applique surtout aux statistiques anglaises, dans lesquelles on n'a fait aucune recherche pour rectifier ces erreurs, et où, au contraire, on les a acceptées avec un certain sentiment de satisfaction.

L'auteur cite, sur le même sujet, une communication de M. Alfred Neymarck publiée par le *Journal de la Société de statistique de Paris* (avril 1889), sur la statistique de la longévité humaine. Il y est rapporté qu'une vérification ayant été faite sur ce point au Canada, il y a vingtaine d'années, on n'a pu obtenir de preuves de l'âge indiqué que pour 9 personnes sur 422 centenaires portés dans le recensement. Au dernier recensement français de 1886, sur 184 centenaires allégués, on n'a pu obtenir que pour 83 personnes « des renseignements suffisamment précis » pour pouvoir les laisser dans les rangs des centenaires, et encore, sur ce nombre, 16 seulement ont produit des actes de baptême, documents qui en eux-mêmes n'attestent pas suffisamment l'identité de la personne, ainsi que le prouve l'expérience des recensements bavarois. En Prusse, les dénombrements de 1871, 1875 et 1880 avaient donné, en l'absence de tout contrôle spécial, 434, 381 et 359 centenaires respectivement. En 1885, une révision provisoire des résultats aurait laissé 232 cen-

tenaires seulement, nombre qui, après une révision plus sévère sur le genre de preuves, s'est trouvé réduit à 91, dont 24 hommes et 67 femmes, et encore ce dernier nombre paraît-il trop élevé, car il repose, dans la plupart des cas, sur la preuve testimoniale, toujours sujette à être défectueuse en pareil cas.

Il serait à désirer que les prescriptions du dénombrement eussent force de loi et fussent appuyées par une sanction pénale, vu l'utilité qu'il y a à classer la population par années de naissance en même temps que par situation civile.

Une classification plus sommaire peut déjà être établie entre les diverses nations.

Si, pour l'établir, on prend seulement trois classes : l'âge de 1 à 15 ans, celui de 16 à 69 et celui de 70 ans et au-dessus, on constate que, sur 1,000 habitants, il y a, d'après les derniers dénombrements :

	De 1 à 15 ans.	De 16 à 69 ans.	De 70 ans et au-dessus.
En Allemagne (1885) . . .	355	618	27
France (1886)	270	682	48
Grande-Bretagne et Ir- lande (1881)	363	608	29
Italie (1881)	322	647	31
Autriche (1880)	340	637	23
Hongrie (1880)	353	629	18
Espagne (1877)	325	651	24
Suède (1880)	326	641	33
Norvège (1875)	347	613	40
Suisse (1880)	321	649	30
États-Unis (1880)	381	599	20
Australie (1881)	396	592	12

Dans ce tableau, la France vient en dernière ligne sous le rapport du nombre des enfants au-dessous de 15 ans; elle est, par contre, le pays qui contient de beaucoup la plus grande proportion d'individus dans la force de l'âge, dans l'âge mûr et dans la première vieillesse ainsi que dans l'arrière-vieillesse, à 70 ans et au-dessus.

La construction graphique de l'échelle des âges dans les différentes nations se traduit, soit sous la forme de pyramide régulière, soit sous celle d'une construction curviligne, d'une espèce de pyramide à forme de cloche. La première de ces figurations convient à l'Amérique, à l'Allemagne, à la Grande-Bretagne; l'autre est celle de la France, qui offre en outre un renflement très sensible à l'échelon correspondant aux âges de 21 à 25 ans, c'est-à-dire à la génération née avant l'époque de la guerre.

Ces figurations sont représentées dans deux planches de diagrammes unis ou coloriés et terminent le travail fort intéressant de M. le D^r Mayr. A. N.

2° Les Budgets comparés de cent Monographies de Famille,
Par MM. E. CHEYSSON et A. TOQUÉ (1).

La monographie de famille est l'étude approfondie d'une famille, choisie comme type, reflétant fidèlement le milieu. Les deux traits essentiels qui la caractérisent sont l'invariabilité de son cadre et la place d'honneur qu'y tient le budget.

(1) Un volume in-4° de 160 pages. Prix : 5 fr. — Baudry et C^o, éditeurs, 15, rue des Saints-Pères

Tous les actes de la vie d'une famille finissent par aboutir à une recette ou à une dépense, de sorte qu'aligner le budget de cette famille, c'est la disséquer jusque dans sa moelle et pénétrer le secret de sa situation, non pas seulement matérielle mais encore morale. C'est dans ce budget que se peignent la sobriété ou l'intempérance, la prévoyance ou la dissipation, la santé ou la maladie, les habitudes religieuses, l'épargne, l'imprévoyance, l'alcoolisme, le chômage, le rôle de la femme au foyer, la prospérité ou le malaise du ménage. Le budget, c'est la clef qui ouvre toutes les portes et jusqu'au sanctuaire de la famille.

Aussi de toutes parts s'est-on mis avec une ardeur extrême à dresser des monographies de famille. Tous les pays apportent leur contribution à cette tâche commune, et l'ensemble de ces publications constitue une bibliothèque déjà considérable, qui va en s'enrichissant chaque jour. Après la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Italie, les États-Unis, — l'Angleterre vient à son tour d'entrer dans cette voie, et le *Board of trade* a publié, en 1889, trente-quatre monographies de familles ouvrières.

Mais, parmi les travaux suscités par ce genre de recherches, la série la plus ancienne, la plus étendue et la plus méthodique, est sans contredit celle qui est due à la *Société d'Économie sociale*, fondée en 1856 et reconnue d'utilité publique en 1869. Son principal objet a été de développer la publication des monographies de famille d'après le plan tracé par son illustre fondateur, F. Le Play, auquel l'Académie des sciences avait décerné en 1856 le prix Montyon de statistique pour son grand ouvrage intitulé : *les Ouvriers européens*. Elle a poursuivi résolument ces études et en publie le résultat dans le recueil des *Ouvriers des Deux-Mondes*, dont le huitième volume est en cours de publication.

Les monographies contenues dans *les Ouvriers européens* et *les Ouvriers des Deux-Mondes* atteignent aujourd'hui le nombre de CENT et sont toutes dressées sur le plan uniforme que leur avait assigné dès l'origine le fondateur de la *Société d'Économie sociale*. Avant de les admettre dans sa collection et de leur donner son estampille, la Société les soumet à un contrôle rigoureux et en revise tous les calculs.

Chacune de ces cent monographies est un tout, le tableau complet d'une famille ; mais c'est un tableau isolé. Or, il peut y avoir un grand intérêt à rapprocher ces portraits, comme l'on juxtapose dans une collection ethnographique les types des principales races pour les comparer trait à trait.

Ce rapprochement est rempli d'enseignements de toutes sortes sur la situation respective des ouvriers, sur l'importance des divers articles de leurs budgets de recettes et de dépenses. Il est important, par exemple, de voir quelle part les ouvriers consacrent à l'habitation, au vêtement, au chauffage, à la nourriture, et dans la nourriture, aux céréales, au laitage, aux corps gras, aux boissons fermentées. On constate ainsi que la part des recettes consacrée à la satisfaction des besoins essentiels est d'autant plus forte proportionnellement que la famille est plus pauvre. Le D^r Engel a élevé ce résultat à la hauteur d'une loi qu'il a ainsi formulée : « La proportion des dépenses de nourriture croît géométriquement en raison inverse des ressources. »

Ces monographies comparées éclairent aussi d'une vive lumière la situation des ouvriers ; plaçant en regard les recettes et le cours des vivres, elles font apparaître la réalité sous les illusions du salaire nominal ; elles révèlent l'importance du paiement en nature dans certains milieux où l'argent ne joue qu'un rôle d'appoint ; celle des subventions et des droits d'usage qui servent de complément au salaire

et de régulateur au budget ; celle de la présence de la femme au foyer ; l'influence des facteurs moraux sur le bien-être ou la gêne du ménage.

Le rapprochement des monographies peut encore rendre de signalés services à l'étude des questions d'impôt, de douane, de colonisation, parce qu'il montre l'incidence des lois ou des règlements à la fin de leur circuit et au dernier terme de leur application dans l'intimité du foyer domestique.

Convaincu de l'utilité de ce travail, M. Cheysson l'a entrepris, — avec le concours de M. Toqué pour les calculs, — mais en se renfermant dans les cent monographies des *Ouvriers européens* et des *Ouvriers des Deux-Mondes*, à cause de l'identité de leur cadre et de leurs garanties d'exactitude scientifique.

Ces cent monographies se rapportent à tous les pays et à toutes les professions populaires. Pour la France, on y trouve côte à côte le chiffonnier, le charpentier et le typographe de Paris, le faïencier de Nevers, le tisserand de Mamers, le mineur de Pontgibaud, la lingère de Lille, la brodeuse des Vosges, l'instituteur de l'Eure, l'éventailiste de l'Oise, le gantier de Grenoble, le paysan du Béarn, le Basque du Labourd, le métayer de Gascogne, le fermier du Nivernais, le pêcheur de Martigues, le résinier des Landes, le paludier de Batz, le bûcheron de Lorraine. Quant à l'étranger, il figure pour quarante-neuf monographies, telles que celles du mineur du Hartz, de l'armurier de Solingen, du coutelier de Sheffield, du paysan de Nottingham, du charbonnier de Carinthie, du mineur d'Idria, du paysan de la Theiss, du mécanicien de Seraing, du pêcheur de Saint-Sébastien, du métayer toscan, du forgeron de Dannemora, du serf russe, du Bachkir nomade de l'Oural, du forgeron bulgare, du menuisier de Tanger, du parfumeur de Tunis, du mulâtre de la Réunion, du fellah kabyle, de l'Arabe pasteur, du mineur californien, du paysan chinois.

Chacune de ces monographies a son individualité qu'on a respectée, sans songer à la noyer dans une sorte de mixture avec ses voisines pour en tirer de ces moyennes pleines d'illusions qui égarent plutôt qu'elles ne guident.

Le budget des recettes comprend quatre chapitres principaux, dont deux sont subdivisés chacun en trois articles, ce qui forme, avec le total, onze colonnes différentes à remplir. Pour les dépenses, le budget comporte six chapitres ; le premier (la nourriture) étant subdivisé en huit articles ; le second (l'habitation) en quatre articles, ce qui donne dix-neuf colonnes avec le total.

Chacune de ces colonnes reçoit elle-même six nombres par famille : trois pour les nombres absolus ; trois pour les nombres proportionnels.

Ces trois nombres se rapportent : le premier, aux éléments en nature, qui jouent un si grand rôle dans les recettes et les dépenses d'un grand nombre de familles ; le second, aux éléments en argent ; le troisième, au total.

Chaque famille est ainsi caractérisée par soixante-six nombres pour son budget de recettes et par cent quatorze nombres pour son budget de dépenses. Avec de tels éléments, on possède non seulement son anatomie, mais encore sa physiologie. D'ailleurs, pour les personnes qui voudront pénétrer encore plus avant dans l'intimité de ces familles, rien de plus facile que de se reporter aux monographies elles-mêmes dont on leur présente le résumé synoptique.

Ces tableaux synoptiques sont précédés : d'abord d'une introduction remarquable, où M. Cheysson développe avec précision les règles de la monographie et montre les services variés qu'on en peut attendre ; puis, d'une instruction détaillée sur la méthode des monographies et d'un spécimen de monographie complète,

consacrée à la famille Mélouga (famille souche de Lavadan); enfin, d'une bibliographie, qui prouve la généralité de ce genre de recherches.

« Ces tableaux, dit M. Cheysson en terminant son introduction, ont un aspect « aride et sévère. Il nous semble cependant que, si l'on consent à les feuilleter, on « y trouvera des renseignements et des enseignements d'une réelle valeur. Nous « les dédions à tous ceux qui sont convaincus, comme nous, que la famille est la « véritable molécule des sociétés humaines; qu'elle fait, suivant qu'elle est intacte « ou entamée, leur bonheur ou leur malaise; qu'au foyer domestique s'élaborent « les grands problèmes qui contiennent les destinées des nations et que c'est là « qu'il faut aller les étudier dans leur intégrité native, comme à la source même de « la science sociale. Nous ne regretterons pas le temps que ces calculs ont coûté à « mon jeune collaborateur, M. Toqué, et à moi, s'ils ont pu attirer l'attention sur « les monographies et jeter quelque lumière dans les discussions où l'on ne saurait « se passer, sans un réel péril, du témoignage des faits méthodiquement observés. »

A. T.

OUVRAGES PRÉSENTÉS (AVRIL 1894).

OUVRAGES SIGNÉS. — *Manuel du Dénombrement*, par M. V. Turquan.

Recensement et Statistique financière des Mines de France, par le même.

La Répartition de la Richesse et les Familles de sept enfants, par le même.

Le Mouvement de la Population en France en 1889, par le même.

DOCUMENTS OFFICIELS. — *Statistique de l'Industrie minérale et des Appareils à vapeur* (1889), publiée par le Ministère des travaux publics. Paris, Imprimerie nationale. 1891.

Statistique du Mouvement de la population en Prusse (1889).

Statistique générale de la Norvège (Justice civile, 1889. — Finances des communes, 1887. — Rapports consulaires).

Statistique de la Presse périodique en Italie (1889).

Statistique de l'Enseignement secondaire en Italie (1888).

Annuaire statistique des États-Unis.

REVUES ET JOURNAUX. — *France*. Revue maritime et coloniale. — Bulletin de Statistique municipale de Paris. — Le Rentier. — La Réforme sociale. — Le Travail national. — Le Mercure scientifique.

Autriche. — Statistische Monatsschrift.

Belgique. — Moniteur des Intérêts matériels.

Italie. — L'Economista de Florence.

NOTA. — La Bibliothèque de la Société de statistique de Paris est ouverte tous les jours non fériés, de midi à 4 heures. (Ministère du Commerce, 80, rue de Varennes.)